Jean-Max COUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
1, Place François Mitterrand
31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 35 89 05
FAX 05 61 09 68 55

Siret 379 615 990 00023

ASSOCIATION L'INSTANT SCIENCE
Quai des savoirs

39 allées Jules Guesde

31000 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Jean-Max COUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
1, Place François Mitterrand
31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 35 89 05
FAX 05 61 09 68 55

Siret 379 615 990 00023

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé selon mon jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des principes appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

Jean-Max COUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
1, Place François Mitterrand
31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 35 89 05
FAX 05 61 09 68 55

Siret 379 615 990 00023

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 17 mai 2023, à SAINT-JEAN

Jean-Max COUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jean-Max COUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
1, Place François Mitterrand
31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 35 89 05
FAX 05 61 09 68 55

Siret 379 615 990 00023

ASSOCIATION L'INSTANT SCIENCE

Quai des Savoirs

39 allées Jules GUESDE
31 000 TOULOUSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conventions passées au cours de l'exercice soumises à l'approbation de l'organe délibérant en cours d'exercice en dehors de l'organe d'approbation des comptes

Mesdames et Messieurs les membres de l'assemblée générale,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur des conventions réglementées visées à l'article L.612-5 du code de commerce.

Il m' appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'ai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention réglementée visée à l'article L612-5 du code de commerce intervenue au cours de l'exercice :
Location par l'association à Monsieur Bruno MONFLIER, vice-président, d'un local de stockage Ferme des Etoiles 32 380 MAUROUX pour un montant de 4800 € par an.

Fait à Saint Jean, le 17 mai 2023
Le Commissaire aux Comptes

Jean-Max COUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Association

Instant Science Association

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	4 625	4 625				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	37 416	312	37 104	1,67		
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	73 176	73 176				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	650 484	610 144	40 340	1,82	32 894	3,58
Autres immobilisations corporelles	890 658	688 907	201 752	9,10	213 612	23,22
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	153		153	0,01	153	0,02
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 658		1 658	0,07	1 000	0,11
TOTAL (I)	***1 658 169***	***1 377 163***	***281 007***	12,68	***247 659***	26,93
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	88 737		88 737	4,00	62 966	6,85
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	36 565		36 565	1,65	1 169	0,13
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 660		8 660	0,39		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 189		1 189	0,05	7 929	0,86
. Autres	885 848		885 848	39,96	588 605	64,00
Valeurs mobilières de placement	301 355	6 892	294 463	13,28	256	0,03
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	613 322		613 322	27,67	6 671	0,73
Charges constatées d'avance	6 953		6 953	0,31	4 504	0,49
TOTAL (II)	**1 942 628**	**6 892**	**1 935 736**	87,32	**672 101**	73,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***3 600 798***	***1 384 055***	***2 216 743***	100,00	***919 759***	100,00

Jean-Max GOUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Instant Science Association

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	12 072	0,54	12 072	1,31
Report à nouveau	1 479 143	66,73	-7 559	-0,81
Résultat de l'exercice	22 346	1,01	12 528	1,36
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	165 678	7,47	212 466	23,10
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***1 679 239***	75,75	***229 507***	24,95
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	84 155	3,80	62 062	6,75
TOTAL (II)	***84 155***	3,80	***62 062***	6,75
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées			108 867	11,84
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	1 792	0,08		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 031	1,44	47 163	5,13
Autres	182 700	8,24	157 631	17,14
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	236 826	10,68	314 529	34,20
TOTAL(IV)	***453 349***	20,45	***628 190***	68,30
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**2 216 743**	100,00	***919 759***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Jean-Marc [illegible]QUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Instant Science Association

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 mois)	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens	357 133		357 133	38,98	411 159	82,53	-54 026	-13,13
Prestations de services	558 987		558 987	61,02	87 060	17,47	471 927	542,07
Montants nets produits d'expl.	***916 120***		***916 120***	100,00	***498 219***	100,00	***417 901***	83,88
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 089 156	118,89	835 060	167,61	254 096	30,43
Cotisations			2 455	0,27	2 597	0,52	-142	-5,46
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			646	0,07	81	0,02	565	697,53
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			41 969	4,58	31 707	6,36	10 262	32,37
Sous-total des autres produits d'exploitation			***1 134 226***	123,81	***869 445***	174,51	***264 781***	30,45
Total des produits d'exploitation (I)			***2 050 346***	223,81	***1 367 664***	274,51	***682 682***	49,92
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			1 416	0,15			1 416	N/S
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			963	0,11	221	0,04	742	335,75
Total des produits financiers (III)			***2 379***	0,26	***221***	0,04	***2 158***	976,47
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital			46 788	5,11	46 788	9,39		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***46 788***	5,11	***46 788***	9,39		0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***2 099 513***	229,17	***1 414 673***	283,95	***684 840***	48,41
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			***2 099 513***	229,17	***1 414 673***	283,95	***684 840***	48,41
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			261	0,03			261	N/S
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			237 611	25,94	147 347	29,57	90 264	61,26
Services extérieurs			357 219	38,99	367 416	73,75	-10 197	-2,77
Autres services extérieurs			182 318	19,90	118 821	23,85	63 497	53,44
Impôts, taxes et versements assimilés			77 538	8,46	26 771	5,37	50 767	189,63
Salaires et traitements			821 846	89,71	466 685	93,67	355 161	76,10
Charges sociales			258 581	28,23	137 970	27,69	120 611	87,42
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

Jean-Max GOUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Instant Science Association

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	115 917	12,65	87 269	17,52	28 648	32,83
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	1 185	0,13	113	0,02	1 072	948,67
Total des charges d'exploitation (I)	***2 052 475***	224,04	***1 352 392***	271,45	***700 083***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	6 892	0,75			6 892	N/S
Intérêts et charges assimilées	401	0,04	913	0,18	-512	-56,07
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (III)	***7 293***	0,80	***913***	0,18	***6 380***	698,80
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	2 559	0,28	119	0,02	2 440	N/S
Sur opérations en capital	-7 785	-0,84			-7 785	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	22 093	2,41	39 321	7,89	-17 228	-43,80
Total des charges exceptionnelles (IV)	***16 867***	1,84	***39 440***	7,92	***-22 573***	-57,22
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	532	0,06	9 400	1,89	-8 868	-94,33
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***2 077 167***	226,74	***1 402 145***	281,43	***675 022***	48,14
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***22 346***	2,44	***12 528***	2,51	***9 818***	78,37
TOTAL GENERAL	***2 099 513***	229,17	***1 414 673***	283,95	***684 840***	48,41

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
PRODUITS :	
Bénévolat	
Prestations en nature	43 551
Dons en nature	
TOTAL	***43 551***
CHARGES :	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	39 801
Prestations	3 750
Personnel bénévole	
TOTAL	***43 551***

Jean-Max COUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe subventions

Subventions d'exploitations 2022

COMPTE	LIBELLE	SOLDE	VERSE N	VERSE N-1	MONTANTS A PERCEVOIR	PCA N-1	MONTANTS N-1 VERSES N
740003	SUBV ASTRO POUR TOUS				1 800,00		
740010	SUBV. SCIENCE ET CINEMA	5 000,00	3 500,00		2 700,00		
740011	SUBV TOURNEE BAM	71 309,00	43 495,00		99 765,50		28 349,50
740012	PYRENEES LA NUIT	32 627,00			92 223,31		
740050	SUBV; DEFIS SOLAIRES	6 000,00	4 200,00		1 800,00		
740090	SUBV RETIENS LA NUIT	31 000,00			36 000,00		5 000,00
741100	MAIRIE DE TOULOUSE	50 000,00	50 000,00				
741123	FEDER FETE DE LA SCIENCE						
741137	FEDER LAB OC PART UNIVERSIT						
741138	FEDER ROBOTIQUE ET IA-PLANETE SCIENCE	5 500,00	4 900,00		12 100,00	2 000,00	
742101	ETAT FETE DE LA SCIENCE	84 000,00	84 000,00				
742102	SUB REGION FETE SCIENCE	126 000,00	88 200,00		37 800,00		
742104	SUBVENTION RSO REGION	400 000,00	280 000,00		120 000,00		120 000,00
742300	SUBV REGION REGAL	74 730,00			74 730,00		
742310	SUBV TOURNEE BOITES A METIERS	53 420,00			94 440,00	29 100,00	29 100,00
742500	REGION OC FAB REGION PROPULSEUR	42 569,70			245 344,83	212 848,50	
742600	SUBVENTION POP CULTURE	46 000,00	32 200,00		13 800,00		27 500,00
742610	MINISTERE RECHERCHE POP CULT	13 000,00	13 000,00				
742700	SUV FEDER SCIENCE OU INTOX	35 000,00			35 000,00	35 000,00	
742810	REGION OC MEDIALAB NARBONNE	3 000,00				6 000,00	
742820	SUBV SOMMET AFRIQUE FRANCE						
742836	MAIRIE DE TLSE PASSEPORT POUR L'ART	1 560,00	1 560,00				
742843	SUBV DEPART HTE GARONNE FAMILLE	8 440,00	4 220,00		4 220,00	4 220,00	4 220,00
742845	FONDATION DE FRANCE FEMME ET SCIENCE						
742846	SUBV ADOUR GARONNE						21 280,00
742847	REGION BOITE A METIER FEMME ET NUMERIQUE						
	TOTAL SUBVENTIONS	1 089 155,70	558 080,00	-	871 723,64	289 168,50	202 100,00

Jean-Max COUDOUEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES